

LIVRET

D'ACCUEIL



# DÉPARTEMENT DE MÉDECINE INTENSIVE RÉANIMATION ET DE PRISE EN CHARGE DES GRANDS BRÛLÉS

Réanimation  
Médicale

Coordonnateur :  
Pr K. KLOUCHE



CHU de Montpellier  
Hôpital Lapeyronie  
Pôle EMMBRUN  
371 av. du Doyen G. Giraud  
34295 Montpellier cedex 5

## Introduction

Un membre de votre famille ou un proche est hospitalisé en réanimation.

Notre service prend en charge des patients souffrant de pathologies graves, comportant une ou plusieurs défaillances vitales, c'est-à-dire des organes indispensables au maintien de la vie.

Grâce à des moyens spécifiques, la réanimation peut suppléer pendant des jours voire des semaines les organes défaillants.

## Le patient en réanimation

A l'arrivée, le patient est reçu par une équipe spécialisée. Un inventaire des effets personnels ainsi que des biens de valeurs est effectué. Ils sont déposés dans le coffre de l'hôpital ou remis à la famille selon le souhait et l'état de conscience du patient.

Aucun vêtement ni effets personnels ne peuvent être apportés durant son séjour. Seul le nécessaire de toilette est indispensable (shampooing, déodorant/eau de toilette, rasoir/mousse à raser, peigne ou brosse), ainsi que les lunettes de vue, les appareils auditifs et dentaires.

Du fait de la fragilité des patients, ceux-ci sont exposés tout particulièrement aux infections acquises au cours d'une hospitalisation (infections nosocomiales).

## **Pour cela, nous vous demandons de respecter certaines règles :**

- Visites limitées à deux personnes au chevet du patient.
- Lavage obligatoire des mains avant et après les visites.
- Respect de certaines consignes d'isolement.
- Interdiction d'apporter des fleurs ou des plantes.
- Les visites des enfants de moins de 15 ans doivent être validées par l'équipe médicale. Des dispositions d'accompagnement peuvent être proposées afin de mieux encadrer cette visite, qui peut s'avérer choquante.
- Un casier fermant à clé est à votre disposition pour y laisser vos affaires. Se munir d'une pièce de 2 euros.
- Interdiction de fumer ou de vapoter dans les chambres, les couloirs et les pièces communes.
- La nourriture est limitée. Se référer aux soignants.

L'état de conscience du patient peut être altéré (somnolence, agitation, confusion, agressivité, coma artificiel ou spontané).

La communication peut, de ce fait être compromise.

Pour assurer sa protection, nous pouvons être amenés à utiliser des barrières ou des contentions mécaniques.

Malgré cet environnement, vous pouvez à tout moment lui parler, lui prendre la main, le toucher.

# Organisation de l'unité

Le service comporte 20 lits, répartis en 4 modules (rose, bleu, vert, orange) ainsi qu'une salle d'attente.

Une équipe médicale et paramédicale assure la continuité des soins 24h/24h et 7/7j.

## EQUIPE MÉDICALE

- Pr K. Klouche (Chef de service), Pr B. Jung,
- Médecins séniors : N. Besnard, V. Brunot, P. Corne, D. Daubin, L. Landreau, S. Machado, V. Moulaire, C. Pellé, L. Platon,
- 2 Chefs de clinique assistant,
- Internes.

La nuit et les jours fériés, la prise en charge des patients est assurée par 2 médecins séniors et 2 internes.

## EQUIPE PARAMÉDICALE

Cadres : C. BABY, M. KWIATKOWSKI

Infirmières, aides soignantes, agents hospitaliers, kinésithérapeutes, diététicienne, assistante sociale, interprète, secrétaires médicales.



# Visites des familles

## DE 15H À 22H

L'accès dans le service se fait par interphone situé à l'entrée. Il y a un bouton d'appel pour chaque module. Le numéro de la chambre correspondant au module vous sera communiqué.

L'intensité des soins prodigués aux patients nécessite une organisation rigoureuse. Il vous sera parfois demandé de sortir de la chambre quelques instants.

L'équipe soignante effectue des soins réguliers aux patients et chaque médecin et infirmier(e) a en charge plusieurs malades.

## Nouvelles

### PAR TÉLÉPHONE

Afin de respecter le secret médical, ces nouvelles seront brèves et données uniquement aux proches ou à la personne de confiance désignée par le malade.

Penser à désigner un interlocuteur principal, qui informera l'entourage (le temps passé au téléphone n'est pas consacré aux soins des patients).

L'équipe recueillera l'éventuelle existence de directives anticipées du patient.

Penser à laisser vos coordonnées ainsi que celles du médecin traitant.

**Eviter si possible d'appeler entre 7h et 10h.**

### RENCONTRE AVEC UN MÉDECIN

Sur rendez-vous ou l'après-midi de 15h à 17h.

# Informations pratiques

**Secrétariat médical :**

**04 67 33 77 36 / 04 67 33 06 42**

**Module rose - chambres 1 à 5 :**

**04 67 33 84 35**

**Module bleu - chambres de 6 à 10 :**

**04 67 33 84 36**

**Module vert - chambres 11 à 15 :**

**04 67 33 84 37**

**Module orange - chambres 16 à 20 :**

**04 67 33 84 38**

**Télévision :** S'adresser à l'entrée de l'hôpital.

Pour les accompagnants, possibilité de se restaurer à la cafétéria située au RDC de l'hôpital.

## **Hébergement des familles**

Pour permettre aux familles éloignées de rendre visite aux patients, un foyer d'hébergement est situé à proximité de l'hôpital : **La Pasquière**

7 avenue du Docteur Pezet : **04 67 54 42 30**

## **Assistante sociale**

L'assistante sociale peut vous aider dans vos démarches administratives en cas de difficultés. Elle peut être contactée, soit directement, soit par l'intermédiaire du service ou du service social : **04 67 33 89 24**

## **Culte**

Quelle que soit votre religion, un représentant du culte peut être contacté à tout moment; en faire la demande auprès de l'équipe soignante.

## **Sortie**

Lorsque votre proche est sortant de la réanimation médicale, il peut être transféré dans un service de l'hôpital ou un autre hôpital. Ces renseignements vous seront communiqués le jour de sa sortie.

# Recherche médicale

Notre service au sein du CHU, exerce simultanément 3 missions : le soin, l'enseignement et la recherche.

## **La recherche clinique**

Visée à l'amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des malades dans notre service mais également de façon plus générale dans tous les services de réanimation. Elle correspond à la participation d'études cliniques locales, nationales ou internationales.

Les résultats de ces travaux font ensuite l'objet des publications scientifiques.

## **Etudes interventionnelles**

Etudes pouvant porter sur un médicament, un dispositif médical participant au diagnostic ou au traitement d'une maladie ou sur une ou plusieurs stratégies médicales de prise en charge d'une maladie. Les médecins du service peuvent proposer à votre proche d'y participer.

Pour cela, l'obtention du consentement du patient ou de son entourage est obligatoire. Ce consentement est recueilli par écrit sur un formulaire spécifique.

Votre proche ou vous-même êtes libres à tout moment de refuser de participer à la recherche ou de retirer ultérieurement votre accord si vous l'aviez initialement donné.

## **Etudes observationnelles ou de soins courants**

Recueil anonyme des données cliniques et biologiques à visée épidémiologique ou scientifique, l'accord de participation est considéré implicite sauf si le patient ou son entourage exprime leur opposition. Auquel cas vous devez en faire part à l'équipe médicale.

Elles n'ont pas d'impact sur la prise en charge globale du patient.

## RESPIRATEUR OU VENTILATEUR

Appareil permettant la respiration artificielle pendant le sommeil des malades. Permet aussi d'apporter plus d'oxygène au patient quand cela est nécessaire.

## SEDATION

Administration de médicaments assurant une narcose et une analgésie. Permet d'éviter la douleur et de permettre à un malade de mieux respirer avec un ventilateur.

## INTUBATION

Intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient anesthésié afin de le relier à un respirateur.

## EXTUBATION

Intervention qui consiste à retirer cette sonde de la trachée. Elle est réalisée seulement quand le patient est réveillé, tonique avec une respiration et une toux efficace.

## SCOPE

Ordinateur qui surveille en permanence tous les paramètres vitaux du patient (oxygène, tension artérielle, rythme cardiaque) et qui alerte le soignant en cas d'anomalie. Tous les appareils sont reliés à une centrale permettant aux soignants une surveillance continue, même lorsqu'ils ne sont pas dans la chambre.

## CATHETER

Tuyau placé dans un vaisseau (veine ou artère) du cou, du bras ou de la jambe, permettant d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, des stimulants du cœur, une perfusion et parfois une nutrition.

## SONDE GASTRIQUE

Sonde en plastique placée dans l'estomac pour en aspirer les sécrétions ou pour nourrir artificiellement le malade.

## SONDE URINAIRE

Sonde placée dans la vessie permettant d'évacuer et de quantifier les urines.

## INFECTION NOSOCOMIALE

Infection acquise à l'hôpital. Comme les infections en général, elle peut être grave, d'autant qu'elle survient chez des malades fragiles.

## DIALYSE

Appareil permettant de filtrer le sang et de suppléer les reins.